



l'info par l'UNSA Sport

7 septembre : l'UNSA pour une autre réforme des retraites.
par Alain OLIVE

Cher(e)s Ami(e)s, Cher(e)s Camarades,

Le 7 septembre prochain à l'appel de l'intersyndicale aura lieu une journée de mobilisation pour « Une autre réforme des retraites ».

Nous savons depuis des années, que l'arrivée à l'âge de 60 ans des générations nombreuses de l'après-guerre couplée, à l'augmentation de l'espérance de vie, va augmenter considérablement les besoins de financement de notre système de retraite par répartition.

Mais aujourd'hui, la réforme que le Gouvernement s'apprête à faire voter par le Parlement est à notre sens une mauvaise réforme que l'UNSA, comme l'intersyndicale qui est à l'origine des grandes mobilisations du printemps 2010 ne peut accepter.

A maintes reprises, l'UNSA a expliqué les raisons qui nous font rejeter les principaux points de la réforme gouvernementale. Nous n'y reviendrons pas en détail. Nous nous sommes longuement expliqués sur cette question ainsi que sur nos propositions visant à garantir notre système de retraite.

Dans l'opinion, et on l'a constaté lors de la journée réussie de mobilisation du 24 juin, est passée l'idée que cette réforme était injuste.

Est-ce pour autant, parce que la réforme gouvernementale est injuste, qu'une réforme des retraites n'est pas indispensable ?

C'est ce que semble indiquer celles et ceux qui font du retrait de la réforme, leur mot d'ordre.

Que peut bien signifier ce mot d'ordre de retrait et quel sens peut-il revêtir ?

Emanant d'une partie de l'extrême gauche, les choses sont claires. On dénie au Gouvernement actuel toute capacité et toute légitimité à réformer les retraites. Ce combat n'est plus un combat syndical mais politique. Ce qui est en cause c'est la légitimité du vote émis au printemps 2007. Est-il besoin de dire que l'UNSA ne partage en rien une telle position, quel que soit le jugement que l'on puisse porter sur la politique gouvernementale actuelle.

Un deuxième argument, qui se recoupe souvent avec le premier, consiste en demandant le retrait à nier

la nécessité d'une réforme. Est sous-jacente l'idée que les besoins de financement procèdent d'une manœuvre « d'enfumage » total. Les chiffres du Conseil d'Orientation des Retraites ne refléteraient pas la réalité et, de fait, le statu quo actuel serait possible et souhaitable.

C'est aussi parmi les défenseurs du retrait que se trouvent les partisans d'un retour à 37,5 ans de cotisations pour tous.

Disons-le clairement, ce raisonnement est suicidaire pour le maintien de notre régime de retraite par répartition. Conserver le statu quo, ce qu'implique le mot retrait, est à terme faire le lit de la retraite par capitalisation et sacrifier la retraite par répartition, un des éléments essentiels de notre cohésion sociale.

Laisser notre système de retraite par répartition partir en capilotade financière, c'est au final pénaliser les plus modestes au détriment des plus fortunés qui, quoi qu'il arrive, pourront toujours avoir recours à des systèmes de retraite privés fortement individualisés.

Parallèle troublant d'ailleurs : ceux qui sont aujourd'hui pour le retrait et donc le statu quo sont les mêmes qui, en 1991, s'étaient opposés à la mise en place de la CSG pour financer l'assurance-maladie. A l'époque aussi, ils avaient demandé à Michel Rocard, alors Premier ministre, le retrait de la réforme qui avait créé la CSG.

Peut-on imaginer ce que serait aujourd'hui l'état financier de l'assurance-maladie si en 1991 on avait écouté ceux qui, comme FO, nous assuraient que le financement de l'assurance-maladie devait et pouvait reposer uniquement sur les cotisations ?

La réponse, nous la connaissons : la faillite de l'assurance-maladie aurait fait le lit des assurances privées avec toutes les conséquences sociales qui en auraient découlé.

Aujourd'hui, la CSG représente environ 40% des ressources de l'Assurance-maladie. Son produit s'élève à plus de 80 milliards d'euros, ce qui en fait le premier impôt direct en France devant l'impôt sur le revenu.

Rafraîchir la mémoire de certains est indispensable, tant les situations à vingt près sont comparables et il n'est écrit nulle part qu'on finit par avoir raison à force d'avoir tort.

Pour terminer, je voudrais insister sur le fait que c'est à l'intersyndicale composée de l'UNSA, la CFDT, la CFE-CGC, la CGT, la CFTC, SUD et la FSU que revient le mérite d'avoir maintenu les mobilisations pour faire échec à la réforme gouvernementale.

Cette intersyndicale a fait aussi des propositions pour une autre réforme.

FO, qui avait voulu faire cavalier seul en lançant son mot d'ordre de grève générale interprofessionnelle le 15 juin et au vu de l'échec de cette initiative isolée a dû, contrainte et forcée, réintégrer l'intersyndicale. Ce comportement disqualifie cette organisation pour influencer en quoi que ce soit sur le mot d'ordre des mobilisations du 7 septembre.

Je vous souhaite une grande journée de mobilisation, et bon courage pour les combats qui s'annoncent.

Bien cordialement.

Alain OLIVE

